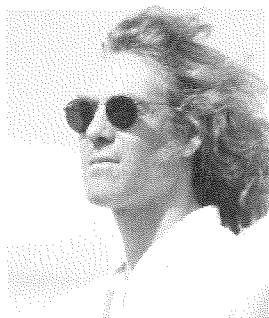


Dix ans de recherche en LOCI pour l'architecture, l'ingénierie architecturale et l'urbanisme à L'UCLouvain

Denis Zastavni



Denis Zastavni
Professeur à Louvain-la-Neuve depuis 2000
Président de la Commission recherche de 2014 à 2020

Les origines

La Commission recherche est une aventure qui débute officiellement le 30 novembre 2010 avec une réunion convoquée par Jean Stillemans, premier chargé de sa présidence. André De Herde, alors doyen, a accompagné son lancement à côté des 12 membres dont la commission sera composée¹. Les travaux de la Commission recherche dureront dix ans, jusqu'au 31 décembre 2020. André De Herde en reprendra la présidence en septembre 2012, puis Denis Zastavni en octobre 2014. Ce groupe de réflexion a commencé en 2010 à travailler sur ce que la recherche de la Faculté LOCI sera appelée à devenir. La Commission recherche sera aussi plus tard chargée de l'organisation de la recherche pour la Faculté LOCI au sein du Secteur des Sciences et Technologies (SST) de l'Université catholique de Louvain (UCLouvain)².

Dès 2009, La Faculté LOCI organise les enseignements en architecture, en ingénierie architecturale et en urbanisme. Par un statut dérogatoire au plan de développement de l'Université catholique de Louvain (UCL), elle sera aussi appelée à organiser la recherche de ses membres dans ces trois domaines. Le plan de développement de l'UCL a été le projet de séparer les structures organisationnelles de la recherche et de l'enseignement, dans une perspective de spécialiser ces deux missions. Le projet naît vers 2005 à l'initiative du recteur Bernard Coulie. Avec le concours du prorecteur à la recherche Roland Keunings, il est proposé officiellement le 5 septembre 2008 pour être approuvé le 24 novembre par le Conseil académique de l'université³. Sous le rectorat de Bernard Coulie, le plan sera concrétisé au cours de l'année 2010 par la création de 21 instituts de recherche à côté de 14 facultés d'enseignement. Pour sa part, LOCI allait gérer les deux conjointement.

La (ré)invention de la recherche en architecture pour l'UCLouvain

Dès le départ, et au fur et à mesure des années, de grandes questions traverseront les travaux de la Commission recherche – amalgamant pour ceux-ci les trois domaines précités sous le vocable architecture :

- qu'est-ce que la recherche en architecture ?
- qu'est-ce que n'est pas la recherche en architecture ?
- quels sont les buts de la recherche en architecture ?
- qu'est-ce qu'une activité de recherche en architecture ?
- qu'est-ce que la production de résultats de recherche en architecture ?
- quels rapports entre missions de recherche et missions d'enseignement ?
- quels rapports entre mission de recherche et pratique professionnelle ?
- qu'est-ce qu'est la recherche par le projet (RPP) ?

Ces questions sont alors universellement posées autour du globe et tant le travail mené ailleurs qu'en Commission recherche contribuera à y répondre. La Commission recherche organisera six journées de la recherche dont les thèmes ont suivi de près l'état de ces questionnements, et qui ont contribué à leur donner des réponses :

1. "Mesurer nos potentiels : ouvrir les possibles", Centre International pour la Ville, l'Architecture et le Paysage (CIVA), Bruxelles, 20/10/2011 ;
2. "Le monde comme il va : Que veut, que peut la recherche en nos domaines", le 22/10/2012 Bruxelles ;
3. "Comment une recherche déplace-t-elle ma pratique architecturale vers la recherche ?", Louvain-la-Neuve, 31/01/2014 ;
4. "Comment la recherche alimente mon enseignement, et réciproquement ?", Bruxelles, 23/01/2015 ;

1 - La Commission recherche initiale était composée de : Jean Stillemans (président), Damien Clacys, Bernard Declève, Arnaud Evrard, Yves Hanin, Alain Malherbe, David Vanderburgh, Pierre Vanderstraeten, Frank Vermandel, Adrien Verschuere, Quentin Wilbaux, Denis Zastavni.

2 - Bien que l'appellation *Université catholique de Louvain* reste inchangée, l'acronyme UCL désignant l'université a été remplacé depuis septembre 2018 par l'acronyme UCLouvain.

3 - Roland Keunings, "Gouvernance des instituts de recherche : une proposition de socle commun", Note approuvée au Conseil académique, 24 novembre 2008.

5. "(dé)matérialiser, (re)matérialiser : questions de modélisation et de réversibilité en architecture et urbanisme", Tournai, 21/04/2017 ;
6. "Recherches en architecture, conception des [infra]structures urbaines et rurales, aménagement du territoire et du paysage. Développements et perspectives", Louvain-la-Neuve, 25/01/2019.

Dans le cadre des travaux d'une commission dédiée mise en place en mars 2019, la réflexion sur la question de la recherche par le projet (RPP) a été engagée parce qu'un cadre d'évaluation n'existait pas encore à l'Université pour ce type de recherche spécifique. Aujourd'hui, cette réflexion n'a pas encore abouti, tant cette approche méthodologique s'est avérée riche de développements. Mais toutes les réponses patiemment construites à ces questions de recherche, fussent-elles partielles, tisseront la trame du projet de recherche d'un nouvel institut. La Commission recherche s'était prononcée dès l'été 2015 pour l'option de la création d'un institut de recherche, plutôt que la poursuite de ses travaux dans le giron d'une faculté. Le contexte institutionnel bicéphale mis en place lors du plan de développement de 2010 allait en effet pénaliser de plus en plus lourdement la structure hybride de LOCI en matière de recherche. Après de nombreuses étapes préparatoires qui prendront trois ans, l'Institut de recherche sera créé officiellement le 7 décembre 2020 à 16h41, en réunion du Conseil académique. L'Institut est entré officiellement en fonction le 1^{er} janvier 2021 sous l'égide de son premier président, Sergio Altomonte.

En définitive, l'enjeu n'était pas tant de créer un institut de recherche au sein de l'UCLouvain, que de construire le cadre le plus approprié pour son déploiement.

Construire la recherche en architecture à l'UCLouvain

La recherche en architecture et en urbanisme existait depuis des décennies au sein de l'UCLouvain. Des travaux de natures diverses pour lesquels la frontière entre projet et recherche était floue sont attestés par les archives ; le 1^{er} doctorat en architecture à l'UCL est lui défendu en 1988. En effet, les écoles Saint-Luc sont fondées à partir de 1863 à Gand et l'architecture est enseignée à l'Université catholique de Louvain à partir de 1874. Au moment de l'intégration des Instituts supérieurs d'architecture Saint-Luc de Bruxelles et de Tournai à l'UCL, des groupes de recherches étaient actifs ou l'avaient été : le Centre de Recherche en Architecture (CRA), les cellules Architecture & Climat (A&C), Habitat et Développement (H&D), Habitat et Participation (H&P) et le Centre de recherche en aménagement du territoire (CREAT), ainsi que diverses autres cellules autour d'un groupe limité de sept académiques qui avaient alors une mission de recherche à Louvain-la-Neuve. La diffusion des résultats de recherche passait principalement par les cours, mais également par l'organisation de congrès et par la publication de monographies et de quelques articles de recherches partagés par des revues.

Le monde de la recherche évoluait partout autour, dans les autres disciplines, mais aussi ailleurs dans la recherche en architecture. La publication par les canaux des éditeurs scientifiques prenait de plus en plus d'importance, à la fois en tant qu'opportunité — celle de diffuser plus largement des résultats de recherche — mais aussi en tant que risque, face auquel il fallait faire profession de "ce qu'est" la nature de la recherche scientifique en architecture. Supporté par le système de Dépôt Institutionnel de l'Académie Louvain (DIAL), les curriculums institutionnels et le processus de valorisation de la production scientifique du SST, les pratiques en LOCI ont évolué vers un examen plus attentif des canaux de la diffusion scientifique "de ses résultats de recherche".

Pour atteindre ses objectifs de déploiement et de diffusion, la Commission recherche a institué un soutien financier de la Faculté dès 2011 en soutien de diverses initiatives scientifiques. En 2014, elle organisera une procédure soutenant la participation aux congrès internationaux. Ces budgets de soutien iront croissant, s'affinant et se raffinant au fil des années jusqu'à compter, en 2020, presque une quarantaine de postes d'affectations, réétudiés annuellement. En parallèle, la politique de recrutement des nouveaux professeurs évoluait en LOCI, comme ailleurs en SST. Les profils étaient désormais construits au départ d'un examen des besoins en enseignement tout en étudiant les voies de recherche à ouvrir ou à renforcer, avec une attention sans faille aux profils scientifiques. Sur la dernière décennie, ce sont 14 professeurs AB⁴, avec mission de recherche donc, qui ont été recrutés en LOCI. Ils ont chacun apporté leur bagage scientifique à l'édifice et contribué à étendre à l'UCLouvain le champ des recherches couvertes par la recherche architecturale. Avec eux, le staff académique AB de LOCI avec mission de recherche atteint la vingtaine en janvier 2021.

La reconnaissance de la recherche

Que ce soit au travers des thématiques des journées de la recherche ou dans les travaux de la Commission recherche, la question des termes de la reconnaissance d'une activité de recherche a été posée à plusieurs reprises. Il aura été question du type d'activité de recherche et d'indicateurs comme la diffusion de ses résultats et des financements accordés à sa mise en place. À l'UCLouvain, les membres du corps académique AB construisent leur projet de recherche par le biais d'un *projet académique individuel concerté* (PAIC) encadré par les vice-recteurs de secteur et à la politique du personnel, attestant de l'attention portée à leur activité. Au départ, les membres académiques issus des anciens instituts supérieurs d'architecture Saint-Luc n'entraient pas dans cette procédure, même s'ils faisaient de la recherche. Pour mettre fin à cette ambiguïté, la première ébauche du *projet académique de recherche individuel concerté* (PARIC) naîtra fin 2018, permettant la reconnaissance institutionnelle des recherches menées par les membres du cadre académique issu des ISA. Approuvé par la Faculté et diffusé en décembre 2019 dans sa version finale, l'appel à contri-

bution au PARIC attestera quelques mois plus tard de sept projets validés et de deux reconnaissances d'activités de recherche. Avec les AB, ceci a porté à la trentaine le nombre de membres académiques qui ont porté dans les mois qui suivront la demande de constitution d'un institut de recherche. À côté d'eux, plus d'une centaine de chercheurs, boursiers, assistants avec mission de recherche et de membres du personnel administratif constituant les troupes du nouvel Institut.

Les textes qui présentent le nouveau projet scientifique, son cadre et le projet de constitution allaient être finalisés à l'été 2020 avec leur concours collectif... le projet qui peinait un peu à trouver sa place en SST sera approuvé cette fois à l'unanimité par le Conseil du secteur des sciences et technologies le vendredi 19 septembre 2020 et ouvrira à la consécration du projet par les instances académiques, avec le succès que nous savons.

Le projet détaillait une douzaine de thématiques et trois orientations de recherches, des méthodes de recherches originales comme la recherche par le projet et la recherche-action et des moyens de diffusion des résultats qui dépassent de loin les cadres académiques habituels, reflétant en cela l'universalité et l'utilité sociale de certaines de nos questions de recherche.

À présent, 11 équipes de recherche et davantage de chercheurs écrivent la suite de cette aventure. Une aventure qui, début mars 2021, a pris le nom de *Louvain research institute for Landscape, Architecture, Built Environment* (LAB).

Ce futur reste à écrire, mais à paraphraser la charte de la recherche de l'European Association for Architectural Education (EAAE) représentant 140 institutions européennes : "l'architecture est confrontée aux défis du changement climatique, de la mondialisation, de l'urbanisation et des transformations sociales, qui nécessitent une recherche vitale. [...] Si nous voulons comprendre, expliquer, anticiper et influencer les conséquences de ces changements, cette recherche est essentielle."⁵

4 - Les académiques au budget ordinaire (AB) forment une catégorie du cadre académique, à côté des maîtres de conférence – ou académiques payés à l'heure (APH) et du cadre Communauté française de Belgique (CfB) ou ex-ISA. Les professeurs AB sont impliqués dans les trois missions de l'Université : enseignement, service et en particulier "la" recherche, "recherche pour laquelle ils sont les seuls en responsabilité ultime."

5 - "Declaration on Architectural Research", *EAAE General Assembly*, 5 septembre 2011.